

BLEU DE FRANCE

ASSOCIATION NATIONALE
DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE
SECTION HÉRAULT



Ordre National du Mérite



Cérémonie de remise des insignes de l'ONM par Monsieur François Hollande, Président de la République, au Palais de l'Élysée le 3 décembre 2013, ainsi que celle des prix nationaux du civisme pour la jeunesse et de l'Éducation citoyenne de l'ANMONM, en présence du général d'armée Jean-Louis Georgelin, Grand chancelier de la Légion d'honneur, Chancelier de l'Ordre national du Mérite et du professeur Jean-Claude Talbert, président national de l'ANMONM.

DÉCEMBRE 2013

En 2013, nous soutenons dans l'Hérault l'Association ARACLE
Association pour la recherche appliquée aux cancers et aux leucémies de l'enfant



**Le Président de la section 34, administrateur national,
les membres du comité de l'Hérault
et les délégués des secteurs géographiques,**

**présentent aux Compagnons de l'Hérault
et à l'ensemble des Compagnons de l'ANMONM
de France et de l'étranger
leurs meilleurs vœux pour 2014.**



Chers Compagnons,

Nous terminons une année 2013 pleine de soucis quotidiens sur le plan personnel avec son cortège de deuils et de problèmes familiaux, car personne n'y échappe.

C'est là que nous devons faire preuve de solidarité, de soutien et d'entraide, autant au sein de nos familles que dans nos relations touchées elles aussi par les difficultés de la vie et particulièrement par le chômage.

Tournons-nous vers l'avenir car il est certain que des jours meilleurs nous attendent et que nous sortirons des inquiétudes et turbulences que traverse actuellement notre pays.

Pour cela il nous faut miser sur notre jeunesse et lui faire confiance. Il nous faut travailler ensemble pour rappeler à nos jeunes, sans relâche avec force et conviction, que nos valeurs citoyennes LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ mais aussi SOLIDARITÉ, DIGNITÉ, CIVISME et LAÏCITÉ ne sont pas que des mots car c'est ainsi qu'ils bâtiront leur avenir et que notre société évoluera dans un cadre de vie plus ouvert et plus tolérant.

C'est ainsi que nous éviterons et éliminerons toutes ces tendances de racisme qui nous font le plus grand mal et que nous ne pouvons tolérer dans notre belle France.

C'est l'engagement que nous devons prendre pour 2014.

Chers Compagnons, je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2014 à partager avec ceux qui vous sont chers et je tiens à vous exprimer toute ma gratitude pour votre amitié et votre soutien inconditionnel à notre ANMONM et au président national Jean-Claude Talbert qui fait un travail magnifique en votre nom à tous.

Je remercie aussi l'ensemble des membres du Comité départemental ainsi que nos porte-drapeaux et tous nos amis qui travaillent sans relâche avec un grand cœur à la réalisation de nos objectifs et qui font le maximum pour bien vous représenter.

En vous assurant de mon entier dévouement à notre Association,

Bien amicalement votre,

Pierre Bourtayre
Président ANMONM 34
Administrateur national

Sommaire

- 2 - Nos compagnons à l'honneur - Gardons en mémoire
- 3 - Comité d'honneur
- 4 - 5 - Le 3 décembre à Paris
- 6 - Exposition « de Gaulle et le Mérite »
- 7 - Les femmes et l'ONM
- 8 - Remise des brevets en préfecture
- 9 - Colonne citoyenne à Palavas-les-Flots
- 10 - 11 - Le gala de « La Bleue »
- 12 - 13 - Nos commissions départementales
- 14 - Un rond-point de l'ONM à Caux
- 15 - Une initiative citoyenne
- 16 - 17 - 18 - La vie des secteurs géographiques
- 19 - Cotisations 2014 - Ours

Nos compagnons à l'honneur



M. Claude Basan
Commissaire national UCI
nommé chevalier



M. Bernard Robert
Conseiller du Commerce extérieur de la France
nommé chevalier de la Légion d'honneur

Bienvenue aux nouveaux membres

du 23 mai au 12 décembre 2013

Mme Line Fromental - Montpellier - S1
M. Yves Sanseau - Montpellier - S1
Mme Monique Amoros - Quarante - S2
M. Gabriel Gondard - Corneilhan - S2
M. Michel Latorre - Béziers - S2
M. Jean-Claude Taché - Maraussan - S2
Mme Cécile Arrighy - St. Vincent de Barbeyrargues - S3

M. Jean-Marie Estève - Agde - S4
M. Alain Cabanel - Le Grau d'Agde - S4
M. Jean-Alain Rabaglia - Lunel - S8
M. Jean-Marie Chaumont - Pérols - S8
M. Claude Balsan - Villeneuve les Maguelone - S8
M. Philippe Cussonnet - La Grande Motte - S8

Gardons en nos mémoires

les compagnons qui nous ont quittés du 18 juin au 12 décembre 2013

M. Roland Bigot - S1
M. Gérard Lorient - S2

Mme Lucie Mathieu - S4
M. Jean-Pierre Natali - S6

M. Jean Ruiz - S1



Merci Roland

Le 18 juillet 2013, nous apprenions avec tristesse la disparition de notre ami Roland Bigot. Fidèle compagnon, Roland a passé dix années au service de notre section départementale en assumant la tâche de trésorier, d'abord à mes côtés, ensuite aux côtés du Président Pierre Bourtayre.

Pour ceux qui ont eu la chance d'approcher l'homme, Roland était quelqu'un d'ouvert, affable, humble, toujours à l'écoute, et ô combien efficace et rassurant dans sa fonction de trésorier pour

les présidents auxquels il a apporté son concours.

Après un service militaire en Algérie, il a ensuite fait toute sa carrière professionnelle au sein des PTT, remontant, à force de travail et de courage, tous les échelons de la hiérarchie. Au fil des différentes mutations on le trouve, de 1967 à 1970, à Montpellier. Lyon l'accueille ensuite où il dirigea le centre de formation des cadres, ce qui lui vaudra plus tard les Palmes Académiques.

Il dirigea ensuite à Paris un grand centre de tri et quelque temps après il est appelé au Ministère des Postes et Télécommunications. Enfin, il achève sa carrière dans la fonction de directeur de la région Auvergne. Il est fait chevalier de l'Ordre national du mérite.

Vint la période de la retraite. Son sens de l'aide à apporter aux autres et ses convictions citoyennes, l'amènent à s'impliquer dans de nombreuses associations. En 2004 il est élu président départemental de la Croix Rouge française, tâche à laquelle il s'attelle avec courage et détermination. La même année il reçoit les insignes d'officier de notre Ordre des mains du président Pierre Marcout.

Cet homme d'honneur qui ne recherchait pas les « honneurs » a exercé de hautes fonctions professionnelles et a reçu de nombreux signes de reconnaissances, apportait humblement et bénévolement sa grande expérience au service des associations caritatives. Il le disait souvent : « *Ma carrière est derrière moi, je n'attends rien de mon engagement* ».

En novembre 2011, à la mairie de Palavas, j'avais l'honneur, au nom du Président de la République de lui remettre les insignes de chevalier de la Légion d'honneur. La maladie était déjà présente et a continué de faire son travail.

Roland nous laisse à tous un superbe exemple d'humilité et de dévouement désintéressé, qualités suffisamment rares pour laisser longtemps son nom et son action dans nos mémoires. **Pierre Maincent** - *Président Honoraire*

Le Comité d'honneur



Madame Monique Roux
Présidente fondatrice
de l'Association SOS Rétinite France



Président
Monsieur Pierre de Bousquet de Florian
Préfet de la région Languedoc-Roussillon,
Préfet de l'Hérault



Madame Armande Le Pellec Muller
Professeur des universités
Recteur de l'académie de Montpellier
Chancelier des universités



Général de corps d'armée (CR) Michel Alaux
ancien inspecteur de la gendarmerie nationale



Général d'armée (2S) Elrick Irastorza
ancien chef d'État-Major de l'armée de Terre
membre du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur



Général de brigade aérienne (CR) François Monssus



Monsieur Raymond Couderc
Sénateur, maire de Béziers



Monsieur le Professeur François-Bernard Michel
Membre de l'Académie de médecine et de l'Institut de France
Médecin, poète, écrivain



Madame Hélène Mandroux
Maire de Montpellier

**Le comité d'honneur de l'Hérault est heureux d'accueillir Madame Armande Le Pellec Muller
Professeur des universités - Recteur de l'académie de Montpellier - Chancelier des universités**

Fonctions exercées :

- Recteur de l'académie de Montpellier – chancelier des universités depuis le 2 octobre 2013
- Recteur de l'académie de Strasbourg – chancelier des universités d'Alsace du 30 novembre 2010 au 2 octobre 2013
- Chargée de mission « Enseignement supérieur – Recherche » auprès du recteur de l'académie de Versailles (depuis octobre 2008).
- Vice-présidente de l'université PARIS X Nanterre (Paris Ouest) en charge du budget, des finances, des moyens et des partenariats (3 février 2003 – 27 mars 2008)
- Directrice de l'UPRES EA 2931 de l'université PARIS Ouest Nanterre la Défense « Centre de recherche sur le sport & le mouvement » (CeRSM) (élue depuis décembre 2006)
- Directrice adjointe de l'École doctorale 456 en « Sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain » Universités Paris Sud 11, Paris Ouest Nanterre et Paris 5 Descartes
- Directrice de l'UFR STAPS PARIS Ouest (deux mandats successifs : de mai 2000 à mai 2010)
- Vice-présidente de la conférence des directeurs et doyens de STAPS (2001-2007 ; 2009-2010)

Décorations :

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite
Commandeur des Palmes académiques

Le 3 décembre 2013 à Paris ...

Le 3 décembre 2013 à Paris ...

Les cérémonies et manifestations marquant la commémoration du cinquantième de la création de l'Ordre national du Mérite se sont déroulées à Paris le 3 décembre 2013.

Palais de l'Élysée

Dans ce contexte, dans la matinée, c'est au Palais de l'Élysée que les membres de l'ANMONM, invités, se sont retrouvés pour une remise des insignes de l'Ordre national du Mérite et des prix nationaux du civisme et de l'Éducation citoyenne de l'ANMONM, par François Hollande, Président de la République, en présence du général Jean-Louis Georgelin, Grand chancelier de la Légion d'honneur et Chancelier de l'Ordre national du Mérite, en présence du professeur Jean-Claude Talbert, président national de l'ANMONM.

La dignité de Grand' Croix a été attribuée :

- Mme Christiane Scrivener, ancienne ministre, ancienne députée européenne, présidente d'honneur de Plan France.
- Mme Ginette Sochet, ancienne déportée-résistante, présidente de l'Association des déportés, internés et familles du Cher.
- M. Pierre Viot, Conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, président d'honneur du Festival de Cannes, conseiller de Cinéfondation.

Celle de Grand Officier :

- Général de corps d'armée Hervé Charpentier, Gouverneur militaire de Paris
- Mme Michèle Gendreau-Massaloux, conseillère d'État honoraire, ancienne rectrice, membre du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur
- Mme Benoîte Groult, journaliste et écrivaine
- M. Daniel Labetoulle, président de section honoraire au Conseil d'État
- M. Michel Lucas, inspecteur général honoraire des affaires sociales, président d'honneur de l'Association pour la recherche sur le cancer
- M. Robert Savy, conseiller d'État honoraire, ancien député de la Haute-Vienne, ancien président du conseil régional du Limousin.

La croix de Chevalier :

- Caporal-chef Christophe Gouaillardou, sapeur-pompier volontaire à Nay (Pyrénées-Atlantiques)
- Sergent-chef Annette Peyrot, sapeur-pompier volontaire, chef du centre d'incendie et de secours de Norroy-le-Sec (Meurthe-et-Moselle)



Les décorés entourent François Hollande, Président de la République. © photo Yvan Marcou

Le général de corps d'armée Hervé Charpentier, élevé à la dignité de Grand Officier de l'Ordre national du Mérite.

Commandeur de la Légion d'honneur
Croix de la Valeur militaire avec 3 citations.
Croix du combattant
Médaille d'Outre-Mer
Médaille d'argent de la Défense nationale
Médaille commémorative française
Médaille de reconnaissance de la Nation
Officier de l'ordre de Léopold
Grand Croix de l'ordre du mérite militaire espagnol (ruban blanc)



© photo Yvan Marcou

Le général de corps d'armée Hervé Charpentier était membre du comité d'honneur de la section de l'ANMONM de l'Hérault, au moment où il commandait l'EAI à Montpellier. Le président du comité de l'Hérault, les membres du comité, les responsables des secteurs géographiques et les compagnons du département lui adressent leurs plus chaleureuses et respectueuses félicitations.

Le prix national du civisme de l'ANMONM a été remis par le Président de la République à :

- M. Romain Iltis, premier prix du civisme
- M. Brice Bonnichon, deuxième prix du civisme et à M. Théophile Damour.

et les premiers prix du Président de la République pour l'Éducation citoyenne à :

- Mlle Morgane Colombard, M. Anthony Fabre, M. Steven Hansberg, Mlle Alice Petit, du collège Marie Mauron du Pertuis (84).

et à :

- Mlles Mélanie Recuze et Stéphanie Recuze du collège Guillaume Bude à Yerres (91).



Les lauréats des prix du civisme et la citoyenneté avec le Président de la République et le président national de l'ANMONM.

© photo Yvan Marcou

Il est rappelé que Pierre Bourtayre, président départemental, administrateur national, après signature d'une convention nationale entre l'Éducation nationale et notre président national en juin 2011 a été appelé à présider la commission nationale de l'Éducation citoyenne, chargée de son application.



Pierre Bourtayre, président de la commission nationale de l'Éducation citoyenne de l'ANMONM, félicité pour l'action des membres de cette commission par le Président de la République.

© photo Yvan Marcou

Cette manifestation solennelle reflète le haut niveau de considération porté par le Président de la République pour le plus grand bonheur des jeunes qui ont été récompensés et qui en garderont un souvenir impérissable, comme les établissements scolaires honorés.

Assemblée générale extraordinaire.

Par la suite s'est tenue en présence des présidents des sections et des délégués des sections une assemblée générale extraordinaire dans le palais des conférences du ministère des Finances à Bercy. Cette réunion avait pour but de voter les nouveaux statuts de l'ANMONM, qui ont été avalisés.



Les présidents de section en réunion. © photo Yvan Marcou

Dépôt de gerbes sur les Champs Élysée et à l'Arc de Triomphe.

Dans la soirée, un dépôt de gerbes placé sous le haut patronage du Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a été effectué au pied de la statue du général de Gaulle située sur les Champs Élysée en présence du Grand chancelier et du président national de l'ANMONM avant de se rendre sous l'Arc de Triomphe pour une cérémonie du raviage de la flamme. YM



Dépôts de gerbes par le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault sur les Champs Élysée et à l'Arc de Triomphe, en présence des lauréats du prix national du civisme et de l'Éducation citoyenne.

© photos Yvan Marcou

Une exposition au Musée de la Légion d'honneur Création d'un Ordre républicain

Le musée de la légion d'honneur salue le cinquantenaire de l'Ordre national du Mérite dans une exposition, *De Gaulle et le Mérite*, présentée le 13 juillet 2013 au Président de la République, Grand maître de l'ordre. Elle dévoile les coulisses de la fondation du second ordre national, voulu par le Général dans une France en pleine modernisation. Projets, lettres, photographies, films d'époque, documents d'archives sont montrés pour la première fois dans leur ensemble au public.

Dominique Henri Perrin, chargé de « Jeunesse et Entreprise » au sein du Comité de l'Hérault, a interrogé Anne de Chefdebien, conservateur du Musée de la Légion d'Honneur, commissaire de l'exposition *De Gaulle et le Mérite - Création d'un ordre républicain*. Ouverte jusqu'au 26 janvier 2014 - entrée gratuite.

DHP : Le Musée de la Légion d'Honneur dont vous avez mené à bien la rénovation et la modernisation est l'un des rares musées au monde exclusivement dédié aux ordres et récompenses français et étrangers. Déjà largement présent dans les présentations du Musée, pourquoi une exposition spécifique consacrée à l'Ordre national du Mérite, à l'occasion du Cinquantenaire de sa création ?

Anne de Chefdebien : La création de l'Ordre national du Mérite s'inscrit dans la volonté du Général de Gaulle de faire évoluer la société française. Comme Bonaparte pour la Légion d'honneur, de Gaulle s'est beaucoup impliqué dans la définition d'un nouvel ordre adapté à une France en paix et en profonde révolution sociologique. C'est ainsi que, par exemple, les textes annotés de la main du Général méritaient d'être mis en valeur et présentés aux visiteurs.

DHP : Quels sont les principes fondateurs de l'Ordre que vous avez voulu mettre en exergue ?

Anne de Chefdebien : Le Grand chancelier, le général d'armée Jean-Louis Georgelin, les résume pleinement, lorsqu'il cite le général Catroux dans la présentation de l'exposition : le musée « *se devait d'évoquer, dans une représentation digne de son rang de haute distinction, l'ordre du Mérite (...) afin que les visiteurs puissent mieux comprendre la portée et la valeur du second ordre national dont la création marque une étape très importante de l'histoire des récompenses en France* »

DHP : Pour les membres de l'ordre qui pourront visiter l'exposition, quelles en seraient les étapes à ne pas manquer ?

Anne de Chefdebien : Le choix est difficile car l'intérêt ne faiblit pas tout au long de l'exposition. Je privilégierais néanmoins trois points :

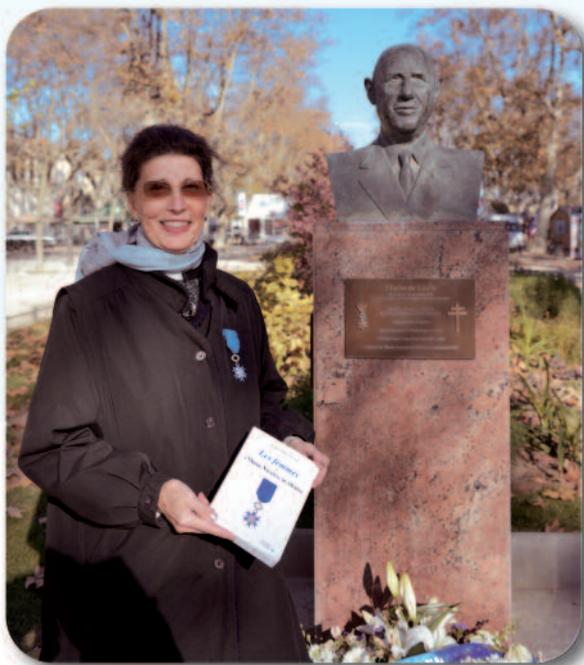


les premiers projets de textes de statuts du futur ordre du Mérite, la note du général Catroux au général de Gaulle présentant la réforme de réorganisation des ordres nationaux et les instructions du général de Gaulle. À noter aussi la présence des deux colliers portés par le général de Gaulle : celui de la Légion d'honneur et de l'ordre de la Libération de chaque côté de la maquette de sa statue généreusement prêtée par l'artiste Jean Cardot. Les ordres spécialisés mis en sommeil à la création du nouvel ordre ainsi que la personnalité de l'artiste qui créa l'insigne et les procédés de fabrication sont bien sûr évoqués.

DHP : La volonté du général de Gaulle était de créer un ordre contemporain. Avez-vous privilégié cette dimension dans l'exposition ?

Anne de Chefdebien : Ce retour sur la genèse de cette institution républicaine, créée au cœur du XXe siècle, pour son cinquantenaire, est aussi l'occasion de découvrir le visage de l'Ordre national du Mérite aujourd'hui : un annuaire interactif permet au public de consulter la liste des 306 000 titulaires de l'Ordre national du Mérite, nommés ou promus depuis sa création et dont ils incarnent les valeurs et l'universalité. Cela vient compléter les vidéos faisant revivre les premières cérémonies de remise de l'ordre national du Mérite à différentes personnalités ; les membres du conseil du nouvel ordre, les médaillés olympiques des jeux d'Innsbruck à qui le général de Gaulle remettra les tout premiers insignes.

L'ONM « au féminin »



Mme Danielle Déon Bessière

Institué le 3 décembre 1963 par le Général de Gaulle, Président de la République, nous célébrons en cette année 2013 le cinquantième anniversaire de l'Ordre national du Mérite, second Ordre national après la Légion d'honneur.

Destiné à récompenser les mérites distingués acquis soit dans la fonction publique, civile ou militaire, soit dans l'exercice d'une activité privée ou associative, cette distinction honorifique a témoigné la reconnaissance de la patrie envers les femmes dès sa première promotion en distinguant 46 d'entre elles sur 513 messieurs par décret du 24 juin 1964 paru au Journal Officiel du 26 juin 1964.

Les femmes ne sont plus maintenues dans une situation subalterne comme aux siècles précédents, accédant de plus en plus à des postes de responsabilités civils ou militaires leur permettant de recevoir les récompenses suprêmes de la République.

Cela était impossible avant la guerre de 14-18, conflit qui a contraint les femmes à remplacer les hommes dans tous les domaines, ces derniers étant appelés sous les drapeaux.

Il a cependant fallu évoquer la « parité » pour faire vraiment évoluer et assurer des chances égales entre hommes et femmes pour l'accès aux récompenses nationales ainsi que stipulé dans la lettre du Président de la République au Premier ministre en date du 11 juillet 2008.

Cependant, ne faut-il pas plutôt souhaiter que les femmes s'imposent par leurs mérites, et non pas pour entrer dans des statistiques !

Si, par le passé, il leur était difficile de prétendre à cette reconnaissance, aujourd'hui qu'elles sont présentes dans tous les secteurs socioprofessionnels, associatifs ou militaires, les femmes sont aptes à être honorées au même titre que leurs collègues masculins.

En revanche, les mérites seuls devant être pris en considération, ne faudrait-il pas accepter le principe que si 60 % des dossiers de femmes sont dignes d'être retenus, pourquoi non ! De même, lorsque seulement 30 % des dossiers s'avèrent admissibles, faut-il combler les 20 % pour atteindre des quotas ? S'il a fallu en passer par la parité pour imposer le principe d'égalité, n'est-il pas temps d'en venir au principe des mérites reconnus !

Pourquoi dévaloriser l'Ordre et la Femme ?

Si bien des célébrités se voient distinguées, nombre d'anonymes reçoivent également la croix, ce qui apparaît clairement de promotion en promotion, de même que la progression féminine dans la hiérarchie de l'Ordre.

Fières de leur « ruban bleu », les récipiendaires poursuivent sans faiblir leur engagement citoyen, une décoration n'étant pas une fin en soi mais l'obligation d'être un exemple civique dans sa cité, dans sa profession, et tout simplement dans sa vie au quotidien, une conviction profonde manifestée par les femmes que j'ai eu le privilège de rencontrer.

En effet, il faut garder à l'esprit que cette décoration épinglée sur la poitrine oblige celle ou celui qui l'arbore à être une référence conforme aux valeurs républicaines.

Danièle Déon Bessière

Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Compagnon de la section de l'Hérault



Remise des brevets des Ordres nationaux

La remise des brevets dans l'ordre de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite s'est effectuée le 12 décembre 2013 en présence de M. Pierre de Bousquet de Florian, préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault, à la préfecture de Montpellier.

Dans son intervention M. le préfet soulignait que les décorés de la Légion d'honneur pour des mérites « éminents » et ceux de l'Ordre national du Mérite pour des mérites « distingués » reflétaient bien ce que le général de Gaulle avait souhaité en 1963 lors de la création de ce deuxième ordre national. Ainsi la nation était en mesure d'identifier l'élite des citoyens au moyen des rubans et insignes qui ornaient leurs poitrines. De la simplification des récompenses de la République à ses bons serviteurs, le Général retiendra de la réforme des ordres français dans une France en pleine modernisation que : « Désormais nous aurons deux ordres, l'un rouge, l'autre bleu, aux couleurs de notre drapeau ». L'année de la commémoration de la création de l'Ordre national du Mérite, ces mots prennent tout leur sens.

Il concluait par un clin d'œil en citant le philosophe Michel de Montaigne : « C'est à la vérité une bonne et profitable coutume de trouver moyen de reconnaître la valeur des hommes rares et excellents et de les contenter et satisfaire par des paiements qui ne chargent aucunement le public et qui ne coûtent rien au prince ».

Les nouveaux décorés de l'ONM

Martine Antona - Montpellier
Didier Alric - Saint-Clément-de-Rivière
Marie-Line Caruana - Saint-Aunès
Sylvie Clément-Cottuz - Montpellier
Jean Lafont - Villeneuve-les-Maguelone
Felicidad Florentin - Castries
Lionel Laussedat - Colombiers
Pierre Châtel - Montpellier
Hélène Seube - Montpellier
Jean Rabaglia - Lunel
Chantal Souverain - Pérols
Jean Coupet - Olonzac
Vanda Ottavy - Montpellier
Françoise Guetron - Saint-Jean-de-Vedas
Nicolle Portal - Pézenas



Danielle Aben, M. le préfet, Pierre Bourtayre

Comme quelques instants précédents le faisait Mme Danielle Aben, présidente départementale de la SEMLH, Pierre Bourtayre, président départemental de l'ANMONM, remerciait Monsieur le préfet de l'accueil réservé dans les magnifiques salons de la préfecture pour permettre une remise solennelle des brevets aux compagnons des Ordres nationaux dont celui de l'Ordre national du Mérite.

Il ajoutait « Nous sommes sensibles à votre volonté de perpétuer la tradition de vos prédécesseurs en y ajoutant votre touche personnelle pour nous recevoir et partager avec vous quelques instants de rencontre et d'amitié. »

Il concluait « Monsieur le préfet et cher compagnon, M. le président national, Jean-Claude Talbert, m'a chargé de vous remettre notre médaille du Cinquantenaire pour vous remercier d'avoir accepté la présidence d'honneur de notre comité de l'Hérault et pour remercier par votre intermédiaire l'ensemble de votre équipe en préfecture auprès de laquelle je trouve toujours aide et support. » **YM**



Les nouveaux décorés des Ordres nationaux.

Colonne de la citoyenneté

Le 3 décembre 2013 à Palavas-les-Flots

En l'absence de notre président Pierre Bourtayre et de certains membres du comité de la section de l'Hérault, mobilisés à Paris par les manifestations nationales du cinquantenaire, nous avons célébré cet anniversaire mémorable à Palavas-les-Flots, par l'inauguration d'une « colonne de la citoyenneté. »

Cette initiative originale et symbolique est née de deux volontés complémentaires de rendre vivantes et proches des gens les valeurs fondamentales de notre République :

- Mission que s'est donnée la commission Citoyenneté de la section de l'ANMONM de l'Hérault, relayée sur le secteur local par Odette Guiraudou.
- Objectif du CIDAN – Civisme Défense Armée Nation – et son délégué régional Daniel Briand, dont l'interminable activité au service du « Vivre ensemble » est bien connue.

Leur réflexion commune a abouti à la création dans la mairie d'une colonne d'affichage pédagogique et incitatif à la prise de conscience par tous les citoyens du rôle qui leur revient dans le bon fonctionnement de notre société.

Cette colonne de la citoyenneté telle qu'elle a été offerte aux palavasiens, de forme hexagonale pour évoquer la géographie de la France, présente à travers ses 6 panneaux, plusieurs thèmes qui peuvent évoluer pour s'adapter aux événements locaux ou nationaux : Textes et symboles de la République française – la Marseillaise, déclaration des droits de l'homme et du citoyen, constitution de la Ve République, le drapeau tricolore, la Marianne, le coq gaulois... le drapeau européen et la citoyenneté européenne, les associations patriotiques et la mémoire de l'histoire de notre pays, la vie citoyenne dans la commune, l'éducation citoyenne des jeunes, et bien sûr la présentation de l'Ordre national du Mérite et de ses objectifs.

Une boîte à lettres est destinée à recevoir l'expression des citoyens, de façon à ce que la colonne de la citoyenneté devienne un support du dialogue entre les habitants et les responsables locaux...

C'est dire que la colonne créée, il reste à la faire vivre !



Notre ambition, notre rêve, est que de nombreuses mairies de l'Hérault comprennent cet appel de l'Ordre national du Mérite et installent à leur tour une « colonne de la Citoyenneté » dans leur commune afin de créer un lien et de mettre en valeur tous ceux qui ont conscience de leurs devoirs autant que de leurs droits de citoyen, tous ceux qui contribuent par leur engagement citoyen dans les associations ou autres actions collectives au bon fonctionnement de nos institutions, tous ces enfants et ces jeunes auxquels nous devons savoir donner envie de devenir des citoyens à part entière, fiers de leur pays...

Odette Guiraudou - *compagnon de la section 34*
Déléguée du Pays de l'Or et de Lunel



Inauguration de la « colonne de la citoyenneté »



de D. à G. Daniel Briand, Col. (ER) Zdzislaw Czernastek, Odette Guiraudou, Christian Jeanjean, maire de Palavas-les-Flots

Gala annuel de « La Bleue »

Dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de la création de l'Ordre national du Mérite, le 28 septembre 2013, le gala annuel de « La Bleue » se tenait dans les salons de la mairie de Montpellier, placée sous le haut patronage de Pierre de Bousquet de Florian, préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault en présence de Serge Fleurence, premier adjoint à la mairie de Montpellier.

Près de 200 compagnons et invités ont partagé une soirée particulièrement agréable à l'occasion de laquelle Pierre Bourtayre, président départemental, après avoir rappelé que cette soirée revêtait une importance particulière, car elle se place dans les 50 ans de la création de l'Ordre national du Mérite en 1963 par le général de Gaulle, Président de la République. Dans ces circonstances, il remettait la médaille du cinquantenaire à Serge Fleurence, représentant Mme Mandroux, maire de Montpellier, empêchée. Ce dernier, membre de la section de l'Hérault, soulignait l'immense plaisir et l'honneur qu'il a éprouvé dernièrement, lors de la remise de sa médaille d'officier de l'Ordre national du Mérite, avec la présence des drapeaux de la section et des nombreux compagnons présents. Il précisait que l'ANMONM avec le travail et l'engagement de ses bénévoles permettait à la section de l'Hérault d'obtenir de très bons résultats dans les actions menées. Il concluait, en affirmant « *le travail dans l'ombre de ces bénévoles donne au soleil ses plus beaux éclats.* »



Pierre Bourtayre et Serge Fleurence © photo Yvan Marcou



Salle des rencontres de la mairie de Montpellier.



La table officielle © photos Yvan Marcou



De G. à D. Bernard Bonaffy, Marie Francalanci, Renée Gorlier, Hélène Albert, Pierre Van Craenenbroeck, Claude Guilleret et le maître de cérémonie Thierry Lefebvre © photos Yvan Marcou

C'était aussi l'occasion à un petit groupe de compagnons de présenter une saynète à caractère humoristique. Le scénario consistait à ce que le maître de cérémonie, Thierry Lefebvre, interrompe l'intervention très appliquée de Bernard Bonaffy qui proposait de présenter l'historique de l'ONM. Devant le poids des documents, la pesanteur et l'ennui bien organisé qui s'installaient sur scène, il était demandé à l'intervenant d'accélérer son propos et d'être plus concis. Ce qui le contraignait désagréablement et visiblement. L'insistance à écouter cette conférence amenait le

présentateur à demander à quelques compagnons de soirée de décliner l'ONM sous la forme d'un abécédaire. Ainsi cinq compagnons, de connivence, ont relevé le défi, pour le meilleur effet et à la surprise de la salle, qui restait déroutée sur la tournure de cette pantomime.

Treize lettres seront ainsi décortiquées, comme le **O** de ONM :

*« Le **O** pour les membres de l'ONM, est-ce trop de dire qu'il est beau, il débute le sigle ONM, il Oblige à l'Ordre, il Obéit à l'œil, il est à l'Œuvre, il met à l'Oreille, il Observe, il Objecte mais n'Oppose pas, il Offre d'Oser non d'Oublier, il Opère pour plus d'Ouverture moins d'Ostracisme, il Oriente vers plus d'Optimisme et moins d'Opacité, sans Orgueil ni Ostentation. Oui, soyons des O d'Oxygène... soyons l'Oméga. »*

Une vidéo et de nombreuses photos placées sur le site Internet de la section de l'Hérault www.section34.anmonm.com dans la rubrique « Les sections » puis dans « section 34 » et dans la rubrique « La vie de la section en images » permettent de revivre cet original intermède.

La soirée magnifiquement bien lancée se poursuivait dans la nuit Montpelliéraine aux accents entraînants des danses sévillanes et des pièces musicales interprétées par l'orchestre de Jean-Pierre Sardi tout en partageant le très bon dîner préparé et servi par LM Traiteur



La commission Citoyenneté – Civisme a pour objectif :

- d'apporter sa contribution au développement et au maintien des valeurs de notre société,
- de sensibiliser et faire comprendre à nos jeunes que le devoir de mémoire fait partie intégrante de la citoyenneté,
- de servir cette jeunesse pour mettre à l'honneur son potentiel et ses qualités.
- de transmettre les expériences des membres décorés que nous sommes et de sensibiliser sur les thèmes de l'engagement citoyen, civique et solidaire.

De quelles façons mettre en œuvre ces objectifs ?

- Par notre participation à l'ensemble des cérémonies officielles républicaines, notamment celles liées au devoir de mémoire en partenariat actif avec des associations d'anciens combattants, les municipalités et autres associations œuvrant au Devoir de mémoire.
- En suivant l'organisation et en étant présent lors des cérémonies citoyennes dans nos communes respectives.
- En proposant des partenariats avec les institutions et structures diverses qui accueillent les jeunes, mais aussi les adultes, en y apportant notre concours à l'engagement civique, à l'animation citoyenne ou au travail de mémoire.

Concrètement :

Avec la remise du « Prix du Civisme pour la jeunesse » nous mettons à l'honneur cette jeunesse qui doit servir d'exemple et dont on ne parle pas assez, et notre commission compte sur vous tous, chers Compagnons, pour nous faire part des actes méritants de civisme dont vous pourriez avoir connaissance.

Depuis 2011, et la mise en place d'un partenariat avec l'Éducation nationale, nous mettons également à l'honneur les actions et attitudes citoyennes développées à la faveur de projets ou encore dans le cadre de la vie scolaire au sein des écoles et des établissements de notre département. Ainsi, en valorisant les initiatives porteuses d'un comportement, d'une intervention ou d'une réflexion exemplaires en matière de civisme, d'acte citoyen qui relèvent d'une démarche individuelle ou collective, le prix de l'Éducation citoyenne constitue une reconnaissance à l'égard de la communauté éducative qui s'emploie à promouvoir les valeurs par l'action.

Là aussi, chers Compagnons, connaissant votre intérêt pour l'apprentissage de la citoyenneté, pensez à relayer ces informations auprès des écoles et des établissements scolaires de votre secteur.



La Commission et le Cinquantenaire de l'ANMONM :

En cette année anniversaire, la commission a souhaité s'associer aux nombreuses manifestations organisées par la section départementale, voire proposer ou accompagner des réalisations concrètes qui se sont tenues tout au long de l'année et seront poursuivies. C'est le cas de l'exposition racontant l'histoire de la création de l'Ordre national du Mérite et de l'association de ses membres qui continue d'être présentée dans les villes et villages du département, notamment lors de l'inauguration d'avenues, de places, ronds-points ou lieux publics portant le nom de l'Ordre national du Mérite, avec la participation des écoles ou, comme la magnifique et première colonne citoyenne qui vient d'être inaugurée à l'Hôtel de ville de Palavas à l'initiative des Compagnons du secteur Pays de l'Or et de Lunel. On devrait prochainement en découvrir dans d'autres villes.

- Dans le cadre du programme commémoratif du centenaire de la Grande Guerre : notre association souhaite également proposer un projet susceptible d'obtenir le label "Centenaire" attribué par la Mission éponyme.

- La commission s'associe également avec l'ONAC 34 en accompagnant et proposant leur exposition "La Citoyenneté" conçue comme un outil pédagogique à destination des jeunes : la citoyenneté étant abordée aussi bien de façon thématique, historique ou sociologique.

Les deux expositions sont disponibles à titre gracieux sur simple demande

Merci à chaque Compagnon de faire preuve de civisme et de citoyenneté en s'intéressant à ces expositions, à ces réalisations et à ces prix du Civisme et de l'Éducation citoyenne qui sont ceux de la reconnaissance et de l'exemple.

Claude Guilleret

*Délégué du secteur Hérault Méditerranée
Pour la commission Citoyenneté-Civisme*

Nos objectifs bien sûr restent les mêmes, vaincre la solitude, se retrouver dans des moments de convivialité, partager nos domaines de compétence, améliorer les outils de la communication

Notre 1er vice-président, trésorier adjoint Pierre Van Craenenbroeck s'est investi dans une mise à jour des adhésions au sein de notre section.

Ainsi, grâce à ce travail, nous évitons l'envoi des cartes d'anniversaire à des compagnons qui nous ont quittés. Rappelons que Renée Gorlier, vice-présidente, responsable de cette commission, poursuit avec assiduité l'écriture et l'envoi d'une carte à chaque compagnon lors de leur anniversaire.

Nous prenons aussi connaissance de ceux qui ont rejoint une maison de retraite et nous nous inquiétons de leurs visites.

Enfin, apporter à nos aînés une boîte de chocolats au moment des fêtes de fin d'année est une institution de notre comité toujours d'actualité et un moyen de communication sympathique comme le sont également les galettes des rois organisées dans les différents secteurs.

Nous avons malheureusement constaté que le souhait de faire participer à nos réunions, ou à des sorties certains compagnons que l'on ne voit pas beaucoup, en instaurant un maillage d'interlocuteurs de proximité

n'a pas été vraiment réalisé. Souvent, les compagnons fidèles à notre association, contactés par téléphone pour une manifestation, préfèrent garder une certaine réserve que nous respectons.

Nous aimerions conclure en écrivant que la solidarité nous définit et est bien présente, informelle souvent mais efficace ne serait-ce comme preuve les informations relayées par nos compagnons délégués de secteur lors de nos réunions de comité et les engagements auprès des associations locales ou nationales reconnues d'utilité publique. Notre président, ouvre chaque séance en rappelant les difficultés des uns et des autres ou en apportant des nouvelles de compagnons soucieux. Les échanges par internet sont aussi un courrier de transmission rapide et large. Et la commission Éducation citoyenne prend le relais pour insuffler à nos jeunes les valeurs citoyennes dont la solidarité et l'entraide font partie, ce que précise dans son éditorial notre président Pierre Bourtayre.

Notre commission en 2014, tout en poursuivant ses habituelles réalisations, est ou peut être le numéro (ou l'adresse internet) bleu, un point de convergence pour faire partager des informations sur des sujets sensibles qui méritent notre investissement solidaire.

Jacqueline Vigneron-Vanel

Compagnon de la section de l'Hérault

Coresponsable de la commission Entraide-Solidarité

Pour la commission.



L'ANMONM de l'Hérault s'est engagée auprès de SOS Rétinite

SOS Rétinite, association nationale de lutte contre la cécité et reconnue d'Utilité publique depuis 2004, a été fondée bénévolement en 1986 par Monique Roux, compagnon de l'ANMONM, elle-même atteinte de rétinite pigmentaire en phase très sévère. L'association a l'honneur d'être parrainée par Mme Simone Veil et M. Pierre Ardit.

En France, plusieurs millions de personnes développent des dégénérescences maculaires graves qui peuvent évoluer vers un handicap très lourd. 300 000 nouveaux cas sont enregistrés par an et près de 80 000 personnes sont atteintes de rétinites pigmentaires.

SOS Rétinite a été choisie, parmi une douzaine d'associations parisiennes, par le Chœur des Compères à Paris. Cette prestigieuse chorale composée de hautes personnalités parisiennes et autres se produira en faveur de l'association le lundi 19 mai 2014 au Théâtre du Châtelet à Paris à 20 h 30. La 1re partie étant assurée par les Chœurs de la Gendarmerie Nationale et la 2e partie de musique classique par le Chœur des Compères.

Vous êtes vivement invités à participer à cette manifestation où les places seront vendues au profit de SOS Rétinite. Renseignements : www.lescomperes.net

Un rond-point du Mérite à Caux

Caux a célébré le Cinquantenaire de la création par le général de Gaulle de l'Ordre national du Mérite en inaugurant un rond-point de l'Ordre national du Mérite.

Les 68 élèves du cours moyen de l'école Marcel Pagnol de Caux entouraient Jean Martinez, maire de Caux et Pierre Bourtayre, président du comité de l'Hérault de l'AMMONM et administrateur national, pour dévoiler la plaque donnant le nom de l'Ordre national du Mérite au rond-point entre l'ancienne cave coopérative et le complexe scolaire Charles de Gaulle.



« Caux avait accueilli en 2009 le déjeuner de la Fondation - Un Avenir Ensemble - et c'est bien volontiers qu'avec le conseil municipal, nous avons choisi ce rond-point comme un symbole de proximité avec la cité scolaire Charles de Gaulle, particulièrement bien nommée dans cette circonstance, et la cave coopérative qui fut pendant plus d'un demi-siècle, le poumon de l'activité des viticulteurs de notre beau terroir de Caux », s'est exprimé Jean Martinez. Dans les locaux de l'école, l'exposition des kakémonos du Cinquantenaire avait permis, à l'équipe pédagogique, au cours des jours précédents, de faire découvrir aux enfants l'histoire de l'Ordre national du Mérite.

Pendant que Catherine Perrin, notre compagnon, en charge de la commission Culture, Tourisme, Environnement, rappelait les chiffres clefs de l'Ordre, chacun des élèves a déposé, au pied de l'olivier, une anémone aux couleurs du Mérite.



Avant de dévoiler, avec le maire, Lise, Matis et Paul, la plaque rappelant le Cinquantenaire de l'Ordre, Pierre Bourtayre, Président du comité 34 de l'ANMONM, a développé « les liens que l'ANMONM entretient avec la jeunesse et l'Éducation nationale, notamment en décernant chaque année, au niveau départemental et national un prix du Civisme et de la Citoyenneté pour récompenser des actions remarquables d'élèves ou de classes, créant ainsi une relation forte entre les générations... L'Ordre du Mérite n'est pas décerné simplement, à des citoyens, hommes et femmes, qui ont satisfait à la qualité de leur travail mais qui ont ajouté, en plus, un engagement permanent de servir les autres et les principes fondateurs de notre Nation », a-t-il ajouté.

Après la Marseillaise jouée par les jeunes de l'école de musique Selmer, Pierre Bourtayre a remis médailles et livre du Cinquantenaire à Jean Martinez et Loïc Audren, directeur de l'école. Au cours du verre de l'amitié qui clôturait cette cérémonie, personnalités et habitants de Caux ont pu découvrir l'exposition du Cinquantenaire dont les élèves avaient eu la primeur.



De G. à D. Dominique-Henri Perrin, Claude Kruger, Catherine Perrin, Paul de Lartigue, Jean Martinez, maire de Caux, Pierre Bourtayre.

Une première dans l'Hérault: Gabriel Gondard

À Colombiers, Monsieur Gabriel Gondard, restaurateur bénévole de monuments historiques, a été décoré de la croix de chevalier de l'Ordre national du Mérite au titre de l'initiative citoyenne.



Gabriel Gondard

Dans sa lettre du 11 juillet 2008, le Président de la République a écrit: « Pour conforter la confiance de nos concitoyens dans la représentativité de nos ordres nationaux et la pertinence des décorations allouées, j'ai décidé de mettre en place une procédure nouvelle: l'initiative citoyenne. Cette procédure permettra à tout citoyen de proposer une personne qu'il estime méritante pour une première nomination dans la Légion d'honneur ou dans l'Ordre national du Mérite. Si cette proposition est soutenue par 50 personnes dans le même département, elle sera obligatoirement examinée par le préfet de département... Chaque ministre, au moment d'établir ses promotions, disposera ainsi d'un ensemble plus diversifié pour des choix plus ouverts... ».

Depuis 2008, une centaine de nominations ont été faites à ce titre pour la Légion d'honneur et un nombre un peu supérieur pour le Mérite (1 à 2 % des contingents distribués depuis cette date). C'est dire que l'initiative citoyenne pour la première nomination dans les Ordres nationaux demeure encore l'exception.



Restauration réalisée par Gabriel Gondard sur le site de Saint Martin de Pouzes à Pézènes les Mines

« La visualisation des travaux bénévoles réalisés dans l'Hérault par Monsieur Gondard et la liste des 200 citoyens qui ont soutenu cette proposition ont toute leur place au milieu de l'exposition sur l'histoire des Ordres nationaux et les panneaux du Cinquantenaire de l'Ordre du Mérite », comme l'a déclaré Monsieur Michel Barbe, maire de Colombiers, qui accueillait cette cérémonie dans la salle du Temps Libre. Des propos qui faisaient écho à ceux de Monsieur Nicolas de Maistre, sous-préfet de Béziers qui se plaisait à préciser que « l'État, dans la reconnaissance des citoyens, s'était engagé, également, à une représentation strictement paritaire, homme/femme, pour la Légion d'Honneur et le Mérite ».

En s'adressant à Monsieur Gabriel Gondard, Dominique Henri Perrin, commandeur dans l'Ordre, membre du comité de l'Hérault de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM), a souligné comment le nouveau décoré avait consacré son temps bénévolement, sur ses ressources propres, sans jamais demander une subvention et ainsi sauver de la ruine quarante édifices historiques de l'Hérault, y passant toutes ses heures de loisirs durant sa vie professionnelle dans les assurances et au cours de sa retraite. Avant de lui remettre la croix de chevalier de l'Ordre national du Mérite, il a tenu à préciser que Gabriel Gondard est le premier dans l'Hérault à être nommé au Mérite au titre de l'initiative citoyenne. **DHP**



De G. à D. Michel Barbe, maire de Colombiers, Gabriel Gondard, Dominique-Henri Perrin, Pierre Bourtayre, président départemental de l'ANMONM, Nicolas de Maistre, sous-préfet de Béziers.

Montpellier

le 6 décembre 2013

Le rassemblement annuel qui se déroule traditionnellement à Montpellier le 3 décembre, a été organisé le vendredi 6 décembre à 11 heures, du fait de l'absence de Pierre Bourtayre, président départemental de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, ainsi que des membres des commissions, retenus à Paris à cette date pour les cérémonies du cinquantenaire.

Ainsi, les compagnons décorés de l'Ordre national du Mérite, accueillis par Robert Bonbonnelle, responsable du secteur de Montpellier, se sont rassemblés, sur l'esplanade Charles de Gaulle, devant le buste du Général, pour célébrer le cinquantième anniversaire de la création de l'Ordre national du Mérite, que ce dernier, Président de la République, a créé le 3 décembre 1963.

En présence de Madame Hélène Mandroux, maire de Montpellier, et de nombreuses personnalités, Pierre Bourtayre, a fait un rapide historique de la naissance de l'Ordre. Puis il a évoqué les différentes actions des commissions de l'ANMONM en faveur des jeunes et pour la défense des valeurs républicaines, dont la remise du prix national du civisme et de l'Éducation citoyenne par le Président de la République ce 3 décembre à Paris.

Après les dépôts de gerbe, une minute de silence, et une vibrante Marseillaise, les compagnons ont apprécié le vin d'honneur offert par la mairie.

Robert Bonbonnelle

Compagnon de la section de l'Hérault

Délégué du secteur 1 - Grand Montpellier

Avant le dépôt des gerbes au pied de la stèle, en témoignage de reconnaissance de l'aide apportée à notre association par la commune de Montpellier, Pierre Bourtayre s'adressait à Madame Mandroux.



Chère Madame Mandroux,

Depuis votre arrivée à la Mairie de Montpellier, comme votre prédécesseur, et j'en suis certain, comme le fera votre successeur, vous avez toujours contribué et répondu favorablement avec les élus et les services administratifs de votre ville à toutes nos demandes, la plupart faite par l'intermédiaire de notre délégué, Monsieur Robert Bonbonnelle.

Vous aviez accepté aussi de siéger au sein de notre Comité d'Honneur en votre qualité de Maire de la ville la plus importante de l'Hérault. Pour cela, nous vous remercions et au nom de notre Président national, le Professeur Jean-Claude Talbert et de l'ensemble des Compagnons de l'Hérault, je vous prie d'accepter, notre médaille du Cinquantenaire gravée à votre nom. Merci Madame.



Montpellier, esplanade Charles de Gaulle, devant le buste du Général, célébration du cinquantième anniversaire de l'ONM.

© photos Yvan Marcou

Accueil des nouveaux décorés

Jeudi 27 juin 2013 à 17h00, les nouveaux décorés dans l'Ordre national du Mérite du secteur géographique de Montpellier étaient accueillis au Domaine de Grammont.

En présence de M. Philippe Thinès, adjoint au maire de Montpellier, de Mme Danielle Aben, présidente de la Société des Membres de la Légion d'honneur, du colonel Paul de Lartigue, président honoraire de la SMLH, de M. Pierre Bourtayre, président de la section départementale de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre national du Mérite, administrateur national.

Robert Bonbonnelle, responsable du secteur géographique de Montpellier, a présenté l'Association départementale qui regroupe plus de 500 adhérents. À l'aide de diapositives projetées sur grand écran, il a indiqué les membres du Comité Départemental, son organisation, ses commissions (entraide et civisme-citoyenneté), les secteurs géographiques locaux et les principales activités : représentation protocolaire dans toutes les cérémonies officielles, assistance aux adhérents, actions en faveur de la jeunesse et de la citoyenneté soulignant les actions engagées, avec le concours des autorités académiques, auprès des jeunes des écoles, collèges et lycées. Il a ensuite développé, s'appuyant sur des photos les activités culturelles, les concerts, les conférences, les voyages et visites touristiques.

Puis, il a présenté les nouveaux adhérents, accueillis par Pierre Bourtayre, président départemental et Philippe Thinès, adjoint au maire, sous les applaudissements d'un grand nombre d'adhérents présents. Il a ensuite invité l'assemblée à se regrouper dans le parc du château pour une photo avant de savourer le cocktail offert par le comité départemental.

Robert Bonbonnelle

Compagnons de la section de l'Hérault

Délégué du secteur géographique de Montpellier.



Visite de PROMEO

Le vendredi 11 octobre 2013, dans le cadre de son programme annuel de sorties à la découverte des entreprises et institutions importantes du Bassin de Thau, le secteur géographique de Sète-Bassin de Thau a organisé la rencontre avec le président fondateur du groupe PROMEO devenu le leader européen dans son secteur, M. Gilbert Ganivencq. Cette visite a été facilitée par notre compagnon sétois Daniel Toos.



La visite s'est déroulée en 3 temps :

- 9h30 : accueil chaleureux dans le hall du siège de PROMEO à Sète,
- 10 heures : conférence par M. Gilbert Ganivencq
- 12h30 : repas à l'Hôtel de Paris.

Lors de sa conférence, M. Gilbert Ganivencq nous a retracé son parcours professionnel depuis ses « premières armes » en Afrique et nous a expliqué ce qui l'avait amené à se développer dans l'hébergement en hôtellerie de plein Air, jusqu'à en devenir aujourd'hui le leader européen, grâce à un sens aigu de l'anticipation des attentes des clients, des acquisitions-fusions, l'introduction en bourse de sa société et un management interne très avancé.

Le Groupe PROMEO, né il y a 35 ans, est devenu un groupe intégré associant la production, la commercialisation et l'exploitation de toutes ses activités, organisé en plusieurs sociétés complémentaires (Village Center, Proméo Patrimoine, Proméo Activities, Proméo Partners,...) et déborde désormais de l'activité initiale d'hotellerie de plein air vers d'autres secteurs à fort potentiel.

Ainsi, à titre d'exemple, Village Center loisirs offre de multiples possibilités, telles que passer des vacances en campings et résidences de tourisme en Europe, devenir propriétaire de son mobil-home,....

Les 42 compagnons présents ont tous été impressionnés par le cours magistral de très haut niveau, stratégique et économique, qui nous a été dispensé par Gilbert Ganivencq, et à la fin de la conférence, Pierre Bourtayre a chaleureusement remercié notre hôte et lui a remis la médaille d'honneur de l'ANMONM.

Bernard Bourdon

Compagnons de la section de l'Hérault

Délégué du secteur géographique de Sète-Bassin de Thau.



Conférence – le 14 novembre 2013 à Béziers

Dans le cadre des conférences organisées sur le secteur géographique Biterrois-Minervois, le professeur Joseph Colmou, polémologue, celtisant, a effectué une intervention portant sur l'Irlande des savants et des saints.

L'exposé a d'abord décrit la marche vers l'Ouest de ces peuplades Indo-Européennes, leur unité linguistique, l'importance de centres attestés en Autriche et en Suisse, leur société bien structurée. De cette poussée jusqu'aux extrémités de l'Europe, l'Irlande en a été le meilleur exemple sans oublier les autres membres de l'arc celtique depuis l'Ecosse jusqu'en Galice.

Cela se ressent dans leur identité bien ancrée que le christianisme est venu renforcer. Il faut en effet, mettre en relief la place de saint Patrick, sa pastorale et le monarchisme qu'il implanta dans l'île, continue pas saint Colombau dont les disciples essaimèrent dans toute l'Europe, au point d'en être déclarés les défricheurs.

L'exposé montre combien l'île fut la proie permanente des Anglo-Saxon. Que ce soit sous les Plantagenets, Henri VIII, Olivier Cromwell, ce massacreur de la population, ou Guillaume d'Orange qui imposa l'occupation de l'île.

Sans entrer dans tous les détails la conférence montra également, la contribution de l'Ossianisme, vieux fond druidique à l'éclosion du mouvement littéraire le Romantisme.

Privé d'écoles sous cette occupation Britannique, l'Irlande sut cultiver le savoir en secret, forme des leaders suscitant l'esprit des rebelles, et amènes le pays à l'indépendance.

Le propos démontra comment ces 30 dernières années la lutte poursuivie n'est pas une guerre de religion, mais la conquête de l'égalité sociale par le suffrage universel.

En résumé, dans l'Europe qui doute de son identité, l'Irlande est un exemple de fidélité à ses racines.

Roland L'Hostis

Compagnon de la section de l'Hérault

Délégué du secteur géographique Bitérois-Minervois.



Notre compagnon Roland l'Hostis, porte-drapeau du secteur géographique Biterrois-Minervois, diplômé d'honneur avec étoile dorée pour 20 ans d'activités, ici en photo à l'occasion du grand rassemblement à la mémoire du Maquis « Birakeim » le 10 septembre dernier, en compagnie de 77 autres porte-drapeaux, dont la jeune fille qui est à ses côtés, invite toute personne souhaitant accomplir une action citoyenne, et en particulier parmi la jeunesse de notre département, à se faire connaître pour être l'un des porte-drapeaux de l'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite (ANMONM) et participer aux cérémonies patriotiques comme aux remises de décorations.

Contact : section.34@anmonm.com

Notre trésorier, qui veille scrupuleusement à l'euro près de nos dépenses, veille également à nos recettes qui, comme toute association, sont issues des cotisations versées par les adhérents. Dans ce cadre, il a l'honneur d'appeler votre attention pour le versement de la cotisation 2014.

D'autre part, il est rappelé qu'un don manuel peut ouvrir droit pour un particulier à une déduction fiscale de 66 % du montant du don dans la limite de 20 % du revenu imposable. Le certificat fiscal vous parviendra pour votre déclaration de revenus 2014.

-oOo- **COTISATION 2014** -oOo-

| | Cotisations et dons + abonnement** | Total |
|--|------------------------------------|-----------|
| Membre actif : | | |
| Cotisation nationale 25 € + administration section 4 € = 29 € +€* | + 10 € | = € |
| ou | | |
| Membre bienfaiteur : | | |
| Cotisation nationale 31 € + administration section 4 € = 35 € + €* | + 10 € | = € |

*Certificat fiscal suivra **L'abonnement à la revue « Le Mérite » est facultatif

**Chèque à l'ordre de ANMONM 34, à adresser à notre premier vice-président, trésorier adjoint :
M. Pierre Van Craenenbroeck - 7, rue Albinoni - 34690 Fabrègues**

Les textes et les photographies publiés n'engagent que leurs auteurs. Cela suppose que ces derniers possèdent les autorisations éventuellement nécessaires à leur diffusion comme tous les accords pour une reproduction libre de droit. Toute reproduction, même partielle, réalisée sans autorisation préalable est illicite (article L122-4 du code de la propriété intellectuelle).

Cette brochure d'information est réalisée par la section de l'ANMONM de l'Hérault et elle est destinée à ses membres. Elle ne peut être vendue.

Nous remercions nos annonceurs, le groupe NICOLLIN, la société BRL, le restaurant Clipper'S et Le Comptoir du protocole pour leurs précieux soutiens.

Directeur de rédaction et d'édition : Pierre Bourtayre (0467 569840)

Rédaction, photographies, maquette et coordination générale : Yvan Marcou

Infographie et mise en page : Image Plus - RCS Montpellier 418333266- image.plus@wanadoo.fr - Imprimerie : RCS Paris 491040549

Collecte des OM
Tri sélectif
Centre d'enfouissement technique
Propreté urbaine
Déchets industriels
Nettoyage industriel



www.groupenicollin.com

PRÉSERVONS L'ESSENTIEL



ENVIRONNEMENT

Redonnons sa place à l'homme au centre de son environnement !

ENGAGEMENT

Nous respectons vos engagements !

FIABILITÉ

Nous ne sommes pas un acteur historique par hasard



Clipper's



Ce restaurant bien connu par les amateurs en poisson et fruits de mer, et situé juste derrière l'hôtel Mercure, a relooké récemment ses terrasses. Elles se déploient face aux plus beaux bateaux du port, sur un quai strictement piétonnier. L'une, en plein air, à quelques pas de l'eau et de la promenade avec ses palmiers et lampadaires, permet de choisir, à midi, entre soleil ou ombre d'un parasol et les soirs d'admirer de superbes couchers de soleil. L'autre, lui faisant immédiatement suite, entièrement vitrée, peut se découvrir aux beaux jours. Le mobilier est design, aux coloris assortis avec ceux du nappage noir et gris ou crème, selon l'espace, avec sièges en cuir et chaises en osier avec coussins. Les tables sobres et élégantes, sont bien dressées. Le soir, ses spots à l'éclairage indirect conservent le charme des lieux. Un ban d'écailler jouxte l'entrée du restaurant. Dans la salle extérieure, abondamment agrémentée d'orchidées et de plantes vertes, un assortiment de tables rondes et rectangulaires, et quelques galets en décoration. Dans l'assiette, les plus beaux plateaux de fruits de mer, les huîtres du bassin de Thau, parilladas de poissons et de crustacés, bouillabaisse sur commande ou viande à la plancha. Pour accompagner une trentaine de vins principalement du Languedoc.



40 ans d'expérience Le Roi du coquillage

Ouvert 7j/7 en saison. Fermé lundi en hiver.
Terrasse chauffée - Parking du port.
La Grande Motte – Quai général de Gaulle
Tél. 04 67 56 53 81

LE COMPTOIR DU PROTOCOLE

Ets DUMOND depuis 1968 à Montpellier
Domaine de Soriech (rond point Crozatier et Castorama) - 34970 LATTES
contact@comptoirduprotocole.com
Tél. 04 99 137 222 - Fax 09 81 70 2012
www.comptoirduprotocole.com

DÉCORATIONS
CIVILES
ET MILITAIRES
FRANÇAISES

RUBANS,
ROSETTES
AGRAFES

DRAPEAUX
INSTITUTIONNELS,
DRAPEAUX BRODÉS
D'AMICALES
PAVOISEMENT
INTERNATIONAL

ARTICLES
POUR ÉLUS
ET OFFICIELS
MATÉRIEL
PROTOCOLAIRE
MATÉRIEL
ELECTORAL

BRL
Espaces Naturels



Création et entretien d'espaces verts

Etudes et maîtrise d'oeuvre paysagère



**Production et vente de végétaux
et d'arbres d'ornement**

www.brl.fr
<http://pepiniere.brl.fr>

Immeuble FIDAL - ZAC Aéroportuaire Méditerranée
CS 70025 - 34 137 Mauguio Cedex
Tél : 04 67 13 84 00